

# Etude de cas: AIR FRANCE – Formation des pilotes

## Client:

Air France, principale compagnie aérienne française, dessert 230 villes dans 113 pays, avec 1'500 vols quotidiens, sur 387 avions (*chiffres Air France et filiales*). Ses 4500 pilotes doivent valider tous les ans des formations réglementaires et suivre des mises à jour constantes, rendues obligatoires par l' IATA (Association internationale du transport aérien) et la DGAC française (Direction générale de l'aviation civile), par ex. connaissances des avions, des terrains d'atterrissage, des méthodes d'urgence...).



## Problématique :

- Des formations réglementaires et obligatoires: la DGAC doit recevoir la preuve de réussite des évaluations de manière individualisée et détaillée
- Actualisation permanente du contenu des formations
- Système mondial d'habilitation du personnel navigant
- Formation suivie à distance, en mode nomade, en partie hors réseau
- Fortes contraintes de sécurité sur les contenus, l'avancement et les accès

## Solutions:

**MOS Chorus**, plate-forme LMS et LCMS, sélectionnée pour

- ses **fonctionnalités d'évaluation** des connaissances à un très grand degré de granularité, qui répondent aux standards internationaux de IATA
- sa capacité à réintégrer l'avancement des formations suivies en **mode déconnecté** en toute sécurité
- sa capacité à s'**interfacer avec les SI** permettant de transmettre les résultats à la DGAC

**MOS Player Windows et iPad**, comme lecteur de formations en mode déconnecté, pour le personnel navigant en route autour du globe et avec accès intermittent à internet